

Master 2 Marque et stratégies de communication

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Ce Master est inscrit au RNCP sous le code 38208.

Domaine : Marque

Parcours : Formation en apprentissage

Durée de la formation

12 mois

Rythme de la formation

De septembre à août, en alternance au CELSA et en entreprise.

Responsable(s) de Formation



SÉBASTIEN APPIOTTI

Maître de conférences

Coordination pédagogique



MAGDALENA KAWECKA

Coordinatrice pédagogique

Tarif

En apprentissage : 8923€ (frais de formation pris en charge par l'entreprise signataire du contrat pour les apprentis)

En formation continue : 8600€ (financement possible pour les stagiaires de formation continue : individuel, OPCO, Région et CPF)

Information et contact

Apprentissage

Maria Toader

maria-madalina.toader@sorbonne-universite.fr

Formation continue

Yosra Garmi

yosra.garmi@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede

carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

Le master 2 Marque et stratégies de communication en apprentissage a pour objectif de conférer une expertise en communication de marque, dans un contexte de profondes transformations du rapport des consommateurs aux marques et des pratiques professionnelles de la communication marchande. Les enseignements, assurés par des enseignants-chercheurs du CELSA et des professionnels experts des marques, permettent d'acquérir les connaissances et les compétences opérationnelles nécessaires à l'élaboration de stratégies de communication de marques dans le cadre de missions d'agences ou bien chez l'annonceur.

L'accent est mis au sein de la formation sur le renforcement des connaissances liées aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux de la marque afin de former des professionnels acteurs du changement. Les cours proposés permettent de renforcer les capacités opérationnelles et stratégiques de pilotage de la marque, d'être confronté à des outils de diagnostic et de décision, et de développer des compétences en lien avec la communication marchande responsable.

OBJECTIFS

- Décrypter les contextes économiques, sociaux, culturels, communicationnels et environnementaux d'une marque et les logiques d'actions qui en découlent
- Maîtriser et comprendre les pratiques de communication en contexte de mutations profondes de la société et des consommateurs
- Effectuer un audit de marque approfondi
- Déployer une stratégie de communication de marque en tenant compte des diverses opportunités médiatiques développer leurs aptitudes à manager des projets conciliant créativité, innovation, inclusivité et responsabilité.

PUBLICS

- **Étudiants** issus de parcours marketing et publicité / communication numérique / art et design (Bac + 4), **âgés de moins de 30 ans** au moment de la signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise et motivés par cette formule qui fait alterner périodes d'enseignements théoriques à l'école et périodes pratiques en entreprise

- **Professionnels** du marketing et de la communication (3 ans d'expérience minimum) en activité ou en transition professionnelle

La rencontre entre ces deux publics constitue une impulsion propice à une dynamique de groupe harmonieuse, synonyme d'échanges d'expériences et de talents complémentaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le rythme de la formation est compatible avec une activité professionnelle.

- **Période d'alternance**

4 jours en entreprises (du lundi au jeudi) et 1 jour au Celsa (le vendredi)

- **Périodes à temps plein à l'école**

6 semaines intensives au CELSA réparties au cours de l'année (octobre, janvier, février, avril, mai et juin)

- **Période à temps plein en entreprise**

A partir de la fin des cours (juillet / août)

CALENDRIER DE LA FORMATION

>> Téléchargez le calendrier détaillé

DIPLÔME

Le diplôme de master Information et communication, option Marque et stratégies de communication valide cette formation.

PROGRAMME

500h heures de cours, projets tutorés collectifs et examens

APPROCHES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION DES ORGANISATIONS (10 ECTS)

A. Théories de l'information et de la communication

- SIC et marchés
- SIC et publicité
- Approches critiques du numérique
- Le monde marchand du 19ème siècle
- Stratégies de médiatisation marchande
- Les contradictions du tourisme

B. Stratégies de communication dans l'environnement économique et social

- La gamification au service des marques
- Planning stratégique : pilotage de marque
- Planning stratégique : insight et pistes créatives

C. Organisations, structures, outils

- Marketing stratégique : fondamentaux et stratégies
- Budget et décisions de communication
- Auto-régulation des marques et de la publicité
- Initiation au droit des marques

SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (20 ECTS)

A. La marque au service de la société et de l'environnement

- Marque et transition environnementale et sociale
- La communication au prisme du genre
- Questionner l'inclusivité et la diversité
- Résistances à la consommation
- Stratégies marchandes de réemploi
- Expérience utilisateur et design durable
- « Grand cas » : diagnostic et déploiement d'une stratégie de communication de marque à partir d'un cas réel

B. Branding

- Stratégie de marque
- Pratiques de la marque
- Design circulaire appliqué

- Stratégie d'entreprise et *branding*
- Identité verbale et communication engagée
- *Branding* et *naming*

C. Stratégies de communication

- Analyse et culture publicitaires
- Stratégies communicationnelles de la marque

D. Langue vivante

- Anglais

OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET MÉTHODOLOGIES PROFESSIONNELLES (10 ECTS)

A. Langages et communication, langues vivantes

- Anglais spécialisé (marketing)
- Expression orale, présentation de soi

B. Outils de diagnostic, d'analyse et d'aide à la décision

- Média planning
- Sémiotique de la marque

C. Méthodologies professionnelles

- Études quantitatives et qualitatives

MÉMOIRE (20 ECTS)

- Méthodologie de la recherche - accompagnement du mémoire
- Séminaires de recherche

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- Journée d'accueil : programme, pédagogie, financement, scolarité...
- Insertion professionnelle : dispositifs d'accompagnement
- Formation à la recherche documentaire et aux outils numériques
- Examens terminaux et contrôle continu
- Évaluation des enseignements

Compétences acquises en formation et débouchés métiers

ADMISSION

La sélection à l'entrée en Master 2 au CELSA est réalisée en deux phases

1. **Admissibilité : examen du dossier déposé par le candidat sur la plateforme d'inscription du CELSA**
2. **Admission : si le dossier est retenu, entretien avec un jury d'admission à distance**

La sélection cherche à apprécier les qualités de réflexion du candidat, sa culture générale, ses connaissances dans la spécialité, ses motivations pour l'orientation choisie, et à découvrir sa personnalité.

Les candidats doivent s'inscrire via l'une des voies d'accès proposées en fonction de leur profil et réussir les épreuves de la voie choisie afin d'intégrer la formation.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'à une seule option de Master 2 au CELSA. Toutefois, lors de l'audition en commission d'admission, le jury peut envisager avec le candidat une réorientation vers une autre option de la même spécialité.

Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler.

Modalités, épreuves, calendriers et inscriptions détaillés par voie d'accès

En formation initiale

VOIE GÉNÉRALE

Conditions d'admission

Sont admis à constituer un dossier d'inscription :

- Les étudiants ayant suivi avec succès un cycle de quatre années d'études supérieures, dans un établissement public ou privé, français ou étranger.

Les étudiants des pays où le français n'est pas langue officielle devront justifier d'un bon niveau de français (DELF niveau B2 ou DALF niveau C1, TEF niveau 4 ou encore TCF...).

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Épreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés lors de constitution du dossier d'admissibilité sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>

Un dossier administratif comprenant :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 1 (faire traduire en français les diplômes étrangers) (format pdf)
- la photocopie du DELF, TEF niveau 4, TCF, SELFEE pour les étudiants non francophones (format pdf)
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)
- Règlement des frais de concours (70 € ou 30 € pour les étudiants boursiers sur présentation de la notification de l'avis de bourse recto-verso de l'année universitaire en cours). Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les bulletins de notes de Licence 3 ou équivalent (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Admission

Entretien avec un jury

Les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'évaluation de leur dossier telle que décrite ci-dessus seront individuellement invités à un entretien oral à distance au cours duquel un jury mixte (universitaires et professionnels) interroge le candidat sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances.

Le jury d'admission arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

VOIE SPÉCIFIQUE SORBONNE UNIVERSITÉ

Le CELSA propose aux étudiants de Master 2 Recherche de la faculté de Lettres et de Master 2 de la Faculté des Lettres inscrits en master Recherche et les étudiants de la Faculté des Sciences ou de Santé inscrits en 2e année de master professionnel CELSA Communication.

Conditions d'admission

Sont concernés les étudiants Sorbonne Université de la faculté de Lettres inscrits en master Recherche et les étudiants de la faculté de Sciences ou de Médecine inscrits en master 2e année.

Les étudiants Sorbonne Université peuvent s'inscrire au concours d'entrée en master 2 professionnel **dans l'une des options**

proposées en communication au CELSA en choisissant la « voie spécifique SORBONNE UNIVERSITÉ », **s'ils remplissent les conditions suivantes :**

- Avoir validé leur 1ère année de Master dans l'une des 3 facultés de Sorbonne Université
- Avoir rempli un dossier avec l'ensemble des éléments demandés sur notre plateforme
- Pour les options en apprentissage d'avoir moins de 30 ans au moment de la signature du contrat avec l'entreprise

Période d'inscription & calendrier

Période d'inscription : du 10 janvier 2024 à 12h au 11 mars 2024 à 12h

Calendrier des épreuves

- Résultats admissibilité : 5 avril 2024
- Epreuves orales d'admission : du 29 avril au 24 mai 2024
- Résultats admission : 29 mai 2024 à partir de 14h par mail personnalisé

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions :**

<https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier administratif comprenant les éléments suivants :

- une pièce d'identité (format pdf)
- le certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme de Master 2
- Notification de l'avis d'attribution de bourse sur critères sociaux le cas échéant
- Attestation de handicap le cas échéant (certificat médical, carte d'invalidité...)

Un dossier donnant lieu à l'évaluation de la candidature comprenant les éléments suivants :

- le questionnaire de motivation (disponible en ligne)
- Curriculum vitae (format pdf)
- la présentation d'une réalisation (académique, professionnelle ou personnelle) de nature à éclairer la candidature. Ne pas joindre la réalisation en elle-même, mais en proposer la présentation synthétisée en une page (format pdf)
- les attestations de 1ère année de Master (format pdf)

Vous avez des questions ou des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Assurez-vous que votre dossier d'inscription comporte bien toutes les pièces requises : les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

NB : Les candidats qui choisissent la voie interne Sorbonne université ne peuvent pas s'inscrire à la voie générale du concours d'entrée.

Admission

S'ils sont retenus, les candidats de la voie Sorbonne Université passent l'épreuve orale d'admission comme les autres candidats. Ils seront individuellement invités à un entretien oral à distance avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel.

Ils ne bénéficient pas de place réservée.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

Nous recommandons fortement la lecture des ouvrages cités. Cette liste n'est pas exhaustive. Le candidat peut compléter ces lectures par sa propre bibliographie et la lecture régulière de la presse économique, sociale et culturelle.

En formation continue

VOIE SPÉCIFIQUE FORMATION CONTINUE

Conditions d'admission

Pour être candidat, il convient :

- d'avoir **26 ans** (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation
 - de justifier de **3 années minimum d'expérience professionnelle**
 - d'être titulaire du diplôme national de **Maîtrise ou d'un Master 1**
- (Attention : les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre »)

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidats de formation continue intéressés par ce cycle mais ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3

ans minimum en rapport avec la formation visée.

>> En savoir plus

Période d'inscription & calendrier

IMPORTANT : Merci de bien vouloir prendre en compte le fait que les dates d'inscription au CELSA sont indépendantes des dates limites exigées pour le financement d'une formation par un OPCO ou France Travail.

Période d'inscription : du 29 janvier à 12h au 15 mars 2024 à 12h

- **Commission d'admission** : Commission de VAPP et commissions d'admission organisées au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers.
- **Résultats d'admission** : 29 mai 2024

Rentrée : 10 septembre 2024

Les épreuves

L'admission se fait sur dossier et entretien de motivation

Admissibilité

Les éléments suivants seront demandés pour constituer le dossier de candidature sur la plateforme **numérique d'inscriptions** : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/> :

Un dossier d'admissibilité comportant :

- la photocopie d'une pièce d'identité (format pdf)
- les photocopies du baccalauréat et de tous les diplômes obtenus (format pdf)
- un curriculum vitae détaillé et actualisé avec une photo (format pdf)
- les pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise (certificats de travail ou photocopies des bulletins de salaires exclusivement) classées dans l'ordre chronologique et reprises dans un tableau récapitulatif : télécharger le modèle (format pdf)
- une note de 2 pages explicitant les acquis professionnels et personnels, les motivations pour la formation envisagée et le projet professionnel (format pdf)
- les candidats n'étant pas titulaires du diplôme requis (Maîtrise/Master 1) doivent rédiger un courrier pour demander que leur dossier soit examiné en commission de VAPP (validation des acquis professionnels) pour dispense de titre, en indiquant le dernier diplôme obtenu (format pdf)
- le règlement des frais de dossier de 70 €. Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.

Vous rencontrez des difficultés avec la plateforme, merci de consulter la page d'aide.

Vous avez des questions sur les formations destinées aux professionnels, merci de contacter : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr

Admission

Les dossiers nécessitant une VAPP seront étudiés dans un premier temps en commission. Une recevabilité favorable permet d'être convoqué en entretien.

Les candidats retenus seront individuellement invités à un entretien oral avec un jury composé d'un universitaire et d'un professionnel. Toutes les informations concernant l'entretien, qui pourra être organisé à distance, seront envoyées par courriel aux candidats.

Conseils bibliographiques

>> Téléchargez la bibliographie

L'attention des candidats doit être portée sur le haut niveau d'exigence du master 2 et sur l'importance de la cohérence entre les acquis théoriques, les acquis de l'expérience et le projet professionnel.